

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 3-113-1906 nonmant de Carlan, adrnistrateur-ad-joint-membre du conseil d'Administration.

n° 3-113-1906

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
28 février 1906

Numéro JO  
n° 113 du 01/04/1906

Date du numéro  
1 avril 1906

### VISAS

Le gouverneur de la Côte Francaise des Somals el dépendiunces, officier de la Légion d'honneur

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 11 octobre 1899, portant réorganisation du Conseil d'Administration: Vu le départ de M. Autonelti, chef de bureau des Secrétariats Généraux, appelé à continner ses seriices dans une autre colonie.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— M. de Carlan, administateur-adjoint des colonies, chargé des affaires indigènes, est nommé merde du Conseil d'adminis-tration.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré el communiqué partout où besoin sera.

ORMIERES